

Perpignan le 03 OCT. 2018



A l'attention des membres TITULAIRES représentants :
- les Collectivités Territoriales et Etablissements Publics
- le personnel

A l'attention des membres SUPPLEANTS représentants :
- les Collectivités Territoriales et Etablissements Publics
- le personnel

**A l'attention des responsables départementaux
des organisations syndicales siégeant au C.T.**

Comité Technique
Dossier suivi par C. FIGAROLA
(tél : 04-68-34-86-29)

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous informer que la réunion du **COMITE TECHNIQUE** se tiendra le :
Mardi 16 octobre 2018 à 15h00 au CENTRE DE GESTION

ORDRE DU JOUR

I – Désignation des secrétaires de séance et adoption du procès-verbal de la séance antérieure.

II – Modifications de la durée du temps de travail et suppressions de postes vacants.

- A – Augmentation de temps de travail.*
- B – Diminution de temps de travail.*
- C – Suppression de postes vacants.*

III – Organisation des administrations.

- A – Création d'un service.*
- B – Règlement intérieur.*
- C – Mise en place d'une charte informatique et téléphonie.*
- D – Temps partiel.*
- E – Mise en place du télétravail.*
- F – Délégation de service public.*
- G – Géolocalisation des véhicules.*
- H – Planning.*
- I – Protection sociale complémentaire.*
- J – Contrat d'apprentissage.*
- K – Astreintes.*
- L – Compte épargne temps.*
- M – Organigramme – Fiches de poste – Entretien professionnel – RIFSEEP.*

IV – Ratios / promus-promouvables.

V – Informations.

- A – Synthèse du bilan social 2017.*
- B – Protection des données.*

Les dossiers sont transmis uniquement sur le site du CDG66.

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes meilleures salutations.

Pour le Président Robert GARRABE
Par délégué
Le Directeur
François FRANCERIES